



Bonnes vacances et rendez-vous en septembre



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Jean CRENN reçoit sur RDV :
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.

Chantal PICHON : Enfance & Jeunesse.

Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.

Jean-Claude LARVOR : Bâtiments.

Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE *durant l'été* :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

Attention ! Fermée les samedis

13/07, 20/07, 27/07, 03/08, 10/08 et 17/08.

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Accueil de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le : 07/06/2013

Nitrates (NO3) : 24 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur internet (rubrique Environnement).



Mot du Maire

L'activité du 1^{er} semestre a été soutenue, tant en travaux qu'en études :

- L'agrandissement de la mairie avance conformément au planning ;
- La petite cuisine de la salle polyvalente a été entièrement rénovée ;
- Les revêtements muraux de la salle, datant de 1985, seront refaits en août ;
- Des travaux de sablage, décompactage et regarnissage ont été effectués mi-juin sur 3 terrains de foot ;
- Les études se poursuivent pour l'aménagement du centre bourg (afin de le dynamiser) et pour l'aménagement du secteur Kermaria - Kerlois ;
- Une étude de réhabilitation de la station de la Fontaine et du réseau d'eau potable, exploité en régie, vient de débiter ;
- Un groupe de travail composé de membres de la municipalité, du corps enseignant, du conseil d'école et de l'association des parents d'élèves a été constitué pour étudier la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Il s'est déjà réuni à deux reprises.

La zone artisanale communautaire de Gorrequer, anciennement zone Rolland, verra l'installation de l'usine « Océane d'Ouessant » courant septembre dans le nouveau bâtiment dénommé « Espace Joseph Rolland ». Cette entreprise, actuellement basée sur la zone de Saint Ernel à Landerneau, transforme et commercialise des produits élaborés à base d'algues ainsi que des produits cosmétiques. L'entreprise Taxi West de Pencran va également s'y installer. Un autre local reste disponible mais des négociations sont en cours.

Au niveau associatif, quelques assemblées générales se sont déroulées.

A l'USP, la saison a été bonne. La 3^{ème} édition du tournoi des jeunes a réuni sur le complexe de Keranna 450 jeunes footballeurs, avec leurs entraîneurs et beaucoup de parents. Il a connu, cette année encore, un grand succès sportif et populaire. L'organisation minutieuse, appréciée des clubs participants, devient une référence.

Au Tennis de table - Badminton, le challenge sportif a été réalisé. Félicitations à toute l'équipe dirigeante et aux joueurs.

Au Gym'Club, l'association est bien rodée tant au bureau que chez les adhérentes.

Au Comité des Fêtes, la dissolution a été votée par les membres présents lors de l'AG du 19 avril.

Actuellement, un Comité d'animation, ouvert à toutes les bonnes volontés, est en cours de constitution dans le but de réaliser un char communal pour le carnaval 2014 de Landerneau, comme ce fut le cas en 2010 et 2012.

D'autre part, le Comité de l'Etoile Cycliste de Landerneau organise une étape de la Ronde Finistérienne (qui en comporte 10) le dimanche 21 juillet sur le même circuit que l'an dernier. Les Pencranais intéressés peuvent se joindre aux organisateurs.

Le prochain Forum des Associations se déroulera le samedi 7 septembre. Que vous soyez nouveaux ou anciens Pencranais, c'est un moment privilégié pour découvrir les diverses associations qui seront représentées.

Le 20 juin, au Family, devant leurs parents et dans une salle comble, tous les élèves de l'école ont participé à un spectacle intitulé « Un bateau autour du monde ». Bravo à eux, aux enseignants, aux ATSEM ainsi qu'aux membres de l'APE pour la mise sur pied et la qualité de ce spectacle remarquable en tous points.

C'est sur ces quelques mots que je vous souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous !

Jean CRENN

Dates à retenir :

01/09 : Chasse - assemblée générale

03/09 : Rentrée des classes

07/09 : Forum des associations, salle de sports, de 10h à 12h30

13/09 : APE - assemblée générale

Le Pencran Infos ne paraît pas au mois d'août

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (mairie@pencran.fr) pour le lundi 26 août 2013

LA MAIRIE COMMUNIQUE



Lutte contre le bruit Bricolage / jardinage HORAIRES AUTORISÉS :

En semaine : 8h30 - 19h30
Le samedi : 9h - 19h
Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Information - DECHETERIES



L'aire de déchets verts sur la commune se situe sur la VC1 (route de La Roche Maurice), entre Rosquelen et Keroullé.

Elle est publique et ouverte 24h/24 et 7j/7.

Cette aire de déchets verts doit permettre d'éviter les dépôts sauvages de déchets derrière certains lotissements, sur les talus et aux entrées des champs ou des sentiers, comme constaté récemment.

Nous rappelons aussi que les talus et les haies privés en bordure des voies publiques doivent être entretenus par les propriétaires.

Pour les autres déchets, deux déchèteries sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h (horaires d'été) à Plouédern et Daoulas.

CCPLD - Collecte des ordures ménagères et des recyclables



Les calendriers de collecte pour les périodes allant de juillet à décembre 2013 et de janvier à juin 2014 sont à disposition en mairie ou téléchargeables sur www.pencran.fr (rubrique Environnement).

Défibrillateurs

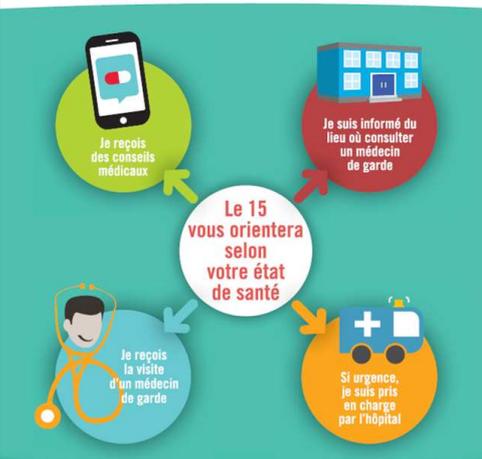


Nous rappelons aux Pencranais que 2 défibrillateurs sont installés aux endroits suivants :

- sur la façade de la mairie
- dans les vestiaires du terrain de sports.

BESOIN DE JOINDRE UN MÉDECIN LE SOIR, LA NUIT, LE WEEK-END ET LES JOURS FÉRIÉS

Faites le 15 !



ETAT CIVIL

Naissances : Camille CHARLES, 6 impasse Théodore Botrel, née le 3 juin
Théo LANGLAIS, Botcaërel, né le 14 juin

Mariage : Sylvie GONCALVES et David LE GALL, 6 rue des Farfadets, le 29 juin

URBANISME

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

NICOLAS Laurent, 28 rue des Cerisiers, pose d'une fenêtre de toit
SENE Roland, 5 Kéroullé, remplacement des portes fenêtres et baie vitrée
FAGOT Jean-Yves, Kerguelen, remplacement de fenêtres
GOURVES Patrick, Keranjaffrès, remplacement de fenêtres et portes fenêtres
MEVEL Geneviève, 21 rue de Brocéliande, clôture
PERRAMANT Aline, 7 route de Kerlois, remplacement toiture et suppression fenêtres
RIVOALEN Hervé, 2 impasse des Frênes, pose d'une fenêtre de toit

Permis de construire accordés :

LEON Jonathan et LE NER Lydia, 11 rue Per Jakes Hélias, maison individuelle
JAFFRES Florian et EDERN Solène, 2 rue Per Jakes Hélias, maison individuelle
M. et Mme CORBE, Loguellou, rénovation d'une habitation et d'une grange accolée
DISTRIVERT, ZI de Lanrinou, extension du magasin général

Utilisation des terrains de foot durant l'été

Du fait des travaux de sablage, décompactage et regarnissage des terrains de foot A, B et C, il est interdit de les utiliser durant l'été.

Seul le terrain D, situé derrière le club house, est autorisé.



Recensement des jeunes

Les jeunes nés en juillet / août 1997 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.



Communiqué de la Préfecture PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

Protégez votre domicile :

- Fermez tous les accès à clé.
- Vérifiez les fenêtres.
- Évitez de laisser des objets visibles de l'extérieur.
- Avisez vos voisins de vos absences.
- Profitez des opérations "Tranquillité vacances".
- Faites vider votre boîte aux lettres régulièrement.
- Lors de vos vacances, "faites vivre votre logement" (demandez à un voisin ou un ami d'ouvrir et fermer les volets régulièrement, d'allumer quelques lumières).
- Laissez votre deuxième véhicule à l'extérieur.

Se protéger passe aussi par quelques précautions concernant vos biens : prenez en photo vos bijoux, les biens multimédia et les numéros de série, archivez tout cela sur un support numérique, conservez précieusement les factures de vos objets de valeur, ne conservez pas de grosses sommes d'argent.

Vous êtes victime d'un cambriolage :

- Alerte immédiatement la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Composez le 17 ou le 112.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place,

ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

- Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur, ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre et préservez l'accès des lieux.
- Faites opposition auprès de votre banque pour le vol de votre carte bancaire (0 892 705 705) et chéquier (0 892 68 32 08).
- Déclarez le vol à votre assureur sous 48 heures.
- Déposez plainte à la brigade de gendarmerie de votre choix. Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet notamment aux cellules cambriolages de faire des recoupements qui facilitent l'interpellation des malfaiteurs.

Opération tranquillité vacances

Cette opération vise à prévenir les cambriolages durant les vacances scolaires. La brigade de gendarmerie met à votre disposition un formulaire de demande individuelle permettant d'informer de son départ. Pendant les absences signalées, des patrouilles de surveillance sont effectuées de jour comme de nuit, y compris le samedi et le dimanche, afin de prévenir toute tentative de cambriolage.



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Chèque sport 2013/2014 Pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis le 1^{er} juin, les jeunes nés en 1995, 1996, 1997 et 1998 peuvent retirer leur chèque sur « bretagne.fr/jeunes » et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires.

Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

Toutes les infos sur www.bretagne.fr/jeunes

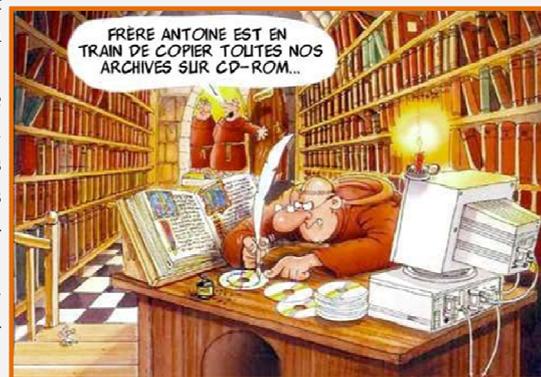
Classement des archives communales

Les archives municipales sont des archives publiques. A ce titre, elles sont imprescriptibles et inaliénables. Elles ont pour objet la preuve et le droit des activités de l'institution, de l'administration et de la collectivité : « La conservation des archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche » (Code du patrimoine, art. L211-2).

La gestion des archives est ainsi une obligation pour la mairie. C'est dans ce cadre qu'est intervenu Nicolas LE BOËNNEC, archiviste au Centre de Gestion du Finistère, pour une mission de tri et d'archivage du 16 avril au 3 juin dernier.

Son intervention permettra une meilleure gestion des archives, mais aussi une recherche plus efficace des documents archivés grâce à la création d'un outil informatique adapté.

Le plus vieux document répertorié est un registre des délibérations de 1895.



CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du compte-rendu du conseil du 13 juin 2013

Absents : J. Le Fur (excusé, a donné procuration à J. Crenn), H. Lucas (excusé, a donné procuration à L. Vigouroux), J. Paugam.
Secrétaire : G. Séné.

Convention de perception de la redevance d'assainissement collectif avec la CCPLD

Au titre de rémunération pour les missions qui sont confiées à la Commune (facturation et recouvrement de la redevance d'assainissement instituée par la CCPLD), la CCPLD versera une redevance de 0,75€ par facture et par abonné, soit 1,50€ pour une année pleine par abonné. Pour : 15.

Indemnité de conseil du trésorier principal

Depuis le 01/01/2013, Mme Audebert est la nouvelle Comptable du Trésor. Suite à ce changement, le Conseil doit définir le rôle qu'il attend d'elle et fixer ses indemnités. Le Conseil décide de demander le concours de Mme Audebert pour assurer les prestations de conseils, service assuré par son prédécesseur, et de lui accorder une indemnité de conseil au taux de 100%. Pour : 15.

(Arrivée d'Eric Petton)

Facturation eau potable 2013

Afin de simplifier la lecture des factures d'eau (2 / an par abonné), il est proposé de passer à 50% le taux de chaque élément de la facture. Ainsi, la facture intermédiaire prendra en compte 50% de la consommation de l'année précédente, plus 50% de la part fixe eau et assainissement de l'année en cours. La facture finale comprendra le solde de la consommation, plus l'autre moitié de la part fixe eau et assainissement de l'année en cours, ainsi que 50% de la part fixe eau et assainissement de l'année suivante (voir Pencran Info, janvier 2013, n°111). Exceptionnellement en 2013, et ceci afin de se caler sur le mode de facturation de la CCPLD, les Pencranais paieront 3 fois la demi-part fixe eau et assainissement. En 2014, on repassera au fonctionnement habituel, soit 2 fois la demi-part fixe. Pour : 16.

Demande de permission de voirie

Les permissions de voirie concernant les réseaux de communications électroniques sont arrivées à échéance le 18/03/2013. Il est proposé au Conseil de proroger ces permissions pour une durée de 15 ans. A titre informatif, les redevances versées par les opérateurs

de télécommunication ont rapporté en 2012 à la Commune 3 609,42€, en échange de l'occupation du domaine public communal (fils aériens, réseaux enterrés, cabine publique, etc.). Pour : 16.

Remboursement d'une session de BAF

Un agent municipal a dû avancer les frais d'inscription au BAF. Ce diplôme représente un plus dans le cadre de son travail. Il est donc proposé au Conseil de rembourser ses frais d'inscription, soit la somme de 370€. Pour : 16.

Tarifs séjours d'été 2013 de l'ALSH

Cette année, 2 camps, l'un à Trégunc en juillet et l'autre à Santec en août, sont proposés aux enfants de l'ALSH. Le Conseil propose de fixer les tarifs en fonction des quotients familiaux comme suit : QF 1 : 80€ ; QF 2 : 90€ ; QF 3 : 100€ ; QF 4 : 110€ ; Extérieur : 125€. Un acompte de 50% est demandé à l'inscription. Pour : 16.

Convention passerelle Ecole-Jardin d'Enfants avec l'Education Nationale

Le Jardin d'Enfants a, entre autres, pour objectif de permettre à l'enfant de passer en douceur de l'environnement familial ou de l'assistante maternelle à l'école. Pour que cette étape se déroule dans les meilleures conditions, les enfants du Jardin d'Enfants (9 cette année) ont bénéficié de la mise en place d'une passerelle qui leur a permis de découvrir progressivement le monde de l'école.

Afin de clarifier les rôles des différentes parties et de garantir la pérennité de ce dispositif, il est proposé de signer une convention entre l'Education Nationale et la Municipalité. Pour : 16.

C. Pichon précise que cette convention passera en Conseil d'Ecole le 25/06/2013 et sera signée le 03/07/2013.

Salle polyvalente : modification du règlement

Des travaux de réfection et de modernisation ont été effectués dans la petite cuisine de la salle polyvalente, notamment l'achat de matériel, meubles, électroménagers... pour un montant de 4 375€.

Au vu de l'amélioration des prestations offertes aux usagers, la commission Bâtiments propose de revoir les montants des cautions : 200€ pour la salle polyvalente et 300€ pour la salle polyvalente et la sono. Ces cautions seront appliquées à tous les contrats de location, quelles que soient les dates de réservation.

Pour : 16.

Numérotation de lieux-dits

La commission Urbanisme propose de numéroter les propriétés des lieux-dits Hellez Bian et Hellez Braz. Par ailleurs, en accord avec les riverains, pour deux propriétés en limite de la commune de La Roche Maurice et faisant partie de Hellez Braz, il est proposé de créer le nouveau lieu-dit Hellez Pella et de numéroter les propriétés. Pour : 16.

Compte-rendu des Commissions :

Voirie : L. Vigouroux

- Aménagement du bourg : le rachat et la démolition des logements Armorique Habitat, envisagés dans un 1^{er} temps, sont abandonnés, en raison du coût excessif de l'opération (+ 500 000€). D'autres solutions sont envisagées qui permettraient la réalisation d'un pôle Santé et d'un petit commerce.

- Terrain de football : les travaux programmés début juin ont été reportés en raison du mauvais temps.

- Voirie Keranhoat : un chiffrage des travaux est en cours et des contacts avec la commune de Landerneau, propriétaire de l'autre moitié de voirie sont prévus.

Enfance et Jeunesse : C. Pichon

La réunion du Comité de Pilotage (élus, parents, conseil d'école, enseignants) a été l'occasion de faire un bilan des réponses apportées par les parents d'élèves dans le questionnaire sur les nouveaux rythmes scolaires qui leur avait été adressé, et de prendre en notes les souhaits du personnel chargé du périscolaire. Un premier constat montre que les parents plébiscitent largement le mercredi matin comme demi-journée supplémentaire ainsi que deux créneaux d'1h30 plutôt que 4 de 45 mn, pour les temps d'activités périscolaires (TAP). Les enseignants, quant à eux, seraient plus favorables à 3 créneaux de 1h afin de garder une régularité dans le rythme des journées, et de caler plus facilement l'heure d'encadrement personnalisé le vendredi, et ainsi être présents pour les parents après les cours, en fin de semaine.

Une nouvelle réunion du comité de pilotage le 27 juin devrait permettre de prendre des décisions sur tous ces thèmes, sans oublier

la possibilité d'offrir un service de cantine et/ou de garderie le mercredi midi.

Bâtiment : J.-C. Larvor

Les travaux concernant l'extension de la mairie progressent suivant le planning annoncé. Cependant, l'intervention en juillet d'une entreprise en redressement judiciaire est source d'inquiétude.

Urbanisme : J. Martin

Le nom retenu pour le futur lotissement sur les terrains de Kéroullé est « Domaine de Kéroullé ».

Communication / Information : R. Emily

- Carnaval 2014 : suite au questionnaire proposé dans le Pencran Info du mois de juin, une réunion est programmée le lundi 17 juin afin de prendre une décision quant à la participation de Pencran au prochain Carnaval de la Lune Etoilée fin avril 2014.

- Salle polyvalente : des verres à pied ont été achetés afin d'améliorer la qualité de la vaisselle.

- Photo des maires : suite à une divergence de points de vue parmi les membres du Conseil et la remise en cause de l'objectivité de la Commission Information concernant une photo des 5 derniers maires, commandée et validée par sa Commission, Roseline Emily a décidé de retirer la photo des murs de la salle du Conseil afin de mettre un terme à toute « polémique ».

Questions diverses

- Pôle santé : Jean Crenn informe le Conseil qu'une réunion avec l'Agence Régionale de la Santé s'est tenue récemment et qu'il apparaît que les procédures pour l'installation de nouvelles activités médicales ou paramédicales sur une commune sont très longues et très encadrées. Un projet d'installation sur Pencran paraît donc plus compliqué que prévu.

- Le Conseil municipal ne donnera pas suite à une demande de subvention de l'association Dourdon arrivée tardivement en mairie.

- Un nouvel agent technique polyvalent est en période d'essai pendant l'été 2013.

Compte-rendu complet consultable en mairie ou sur www.pencran.fr



ACCUEIL DE LOISIRS



Sortie commune des enfants de l'Accueil de Loisirs et du Jardin d'Enfants

Mercredi 29 mai, sous la pluie battante, 16 enfants du Jardin d'Enfants accompagnés de 30 enfants de l'Accueil de Loisirs, ont pris le car pour aller au Family à Landerneau. Ils y ont découvert le conte musical africain « Zélie, les histoires », sur le thème de l'eau et de la sécheresse.

Avec les deux comédiennes, les enfants ont découvert de nombreux instruments construits à base dealebasse mais ils ont surtout dansé et chanté.

♪ Olélé olélé moliba makasi... ♪

L'Accueil de loisirs accueillera les enfants de 4 à 11 ans à partir du lundi 8 juillet à 7h30 pour les grandes vacances. Il reste quelques places disponibles (Accueil de Loisirs et mini-séjours), n'hésitez pas à consulter le programme et à inscrire vos enfants.

A noter : pendant les vacances scolaires, la permanence sera fermée le samedi matin. Les inscriptions se feront donc auprès de la directrice pendant les heures d'ouverture de l'Accueil de Loisirs, de 7h30 à 18h30. Pour toute nouvelle inscription n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 09 60 54 23 03 ou alsh@pencran.fr.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre (mercredis) commenceront le 1^{er} juillet pour les Pencranais et le 8 juillet pour les enfants des autres communes.

Les enfants de l'Accueil de Loisirs suivent les travaux de la mairie avec attention ! Grâce aux explications de Nathan, ses copains et copines ont découvert des engins de chantier.



C'est depuis le 13 mai que Bérénice, Cassily, Elouann, Jade, Lucas, Maïna, Martin, Mathis et Paul ont commencé à prendre le chemin de l'école. En effet, une fois par semaine, ils se rendent, accompagnés d'un membre de l'équipe du Jardin d'Enfants, au sein de la classe de Petite Section. Ils font ainsi, progressivement, connaissance avec Marie, la maîtresse, et Sylvie, qui aide la maîtresse et les enfants.



Au début, ils s'y sont rendus une demi-heure, le temps d'écouter une histoire et de chanter. Puis, les temps de présence se sont rallongés et ils ont pu découvrir l'espace motricité et la cour de récréation. Pour

les dernières séances, les enfants passent la matinée dans la classe afin d'appréhender l'organisation mise en place et participent ainsi aux divers ateliers.

Pour favoriser une adaptation à l'école en douceur, ce projet offre aussi la possibilité aux familles qui le souhaitent d'inscrire leur enfant à l'école le matin et de venir l'après-midi au Jardin d'Enfants.

Dates de fermeture : du 5 au 23 août.



VIE ASSOCIATIVE

Association « Les Petites Canailles »

Lors du spectacle de fin d'année, les enfants et leurs assistantes maternelles sont montés sur scène pour chanter des comptines. Tout au long de l'année, ils se sont entraînés avec l'aide de l'animatrice éveil musical, Yolène Perru. Les enfants ont aussi confectionné des escargots, des souris vertes, araignées, oiseaux et fourmis pour agrémenter les chants.

A l'issue du spectacle, les parents qui sont venus nombreux admirer leurs p'tits loups ont partagé un pot de l'amitié.



Amicale laïque - Badminton / Tennis de table

Compte-rendu de l'assemblée générale du 15 juin 2013 :

Badminton :

Nous avons 2 sections Jeunes de 8 à 17 ans en place avec de l'apprentissage du jeu ainsi que des tournois internes. Pour la section Adultes, tous les niveaux sont proposés,

mais la section Loisirs est préférée par les adhérents. Les entraînements ont lieu le soir à 20h30.

Tennis de table :

Nous avons une section Jeunes de 7 à 18 ans. Les entraînements se déroulent le vendredi de 19h à 20h30. Les adultes peuvent s'entraîner le mardi soir de 20h30 à 22h.

Bonne participation aux compétitions et aux entraînements en adultes et en jeunes : 5 compétitions en individuel et 2 tournois en

double.

Pencran fait partie du championnat UFOLEP. Trois équipes disputent les matchs le vendredi soir : une équipe en division 2 et deux équipes en division 3. Suite aux qualifications des Régionaux, deux joueurs, Pauline Boullé et Tristan Richard, ont participé aux Nationaux B les 27 et 28 avril à Bar-le-Duc (55). Un tournoi Jeunes a été mis en place cette année avec les clubs Sanquer (Brest) et Plouzané et sera reconduit l'année prochaine.

L'année a été clôturée en beauté avec l'organisation d'un tournoi interne.

Objectif de la saison prochaine :

Il reste de nombreuses places disponibles. N'hésitez pas à appeler pour venir faire un essai.

Pour tous renseignements, contacter Jacques Rio au 06 70 10 46 43 ou Christine Corlobé au 02 98 30 32 47 pour le badminton et Adam Greck au 06 61 88 15 98 pour le tennis de table.

L'amicale sera présente au forum des associations le samedi 7 septembre de 10h à 12h30 à la salle des sports. Vous pourrez venir découvrir nos activités l'après-midi.

Badminton - soirée 10 / 20 / 31 familiale

Pour la fin de saison du groupe 11 - 17 ans de badminton, une soirée « 10 / 20 / 31 familiale » (composition d'une équipe : 1 jeune et 1 parent) a été organisée le vendredi 14 juin à la salle de sports. Le tournoi s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Vu l'enthousiasme général, ce type de rencontre se renouvellera l'an prochain.



5^e FORUM DES ASSOCIATIONS de PENCRAN

**SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2013
DE 10H A 12H30
A LA SALLE DE SPORTS**

**venez vous renseigner
sur les activités et services proposés
sur la commune**

GYM'CLUB - assemblée générale

Jeudi 20 juin avait lieu l'assemblée générale du GYM'CLUB de Pencran. Le bilan de la saison qui s'achève a été présenté. Le club comptait 69 adhérentes pour la saison 2012/2013. Par ailleurs, la tombola organisée cette année a rencontré un beau succès ! Pour la saison 2013/2014, les cours du samedi matin seront supprimés. Toutefois, les autres cours se dérouleront aux mêmes jours et heures que cette année :

- le lundi à 19h : Step
- le mercredi à 19h : Gym Tonique
- le jeudi à 9h30 : Gym douce.

Les inscriptions se feront le samedi 7 septembre, de 10h à 12h30, lors du Forum des associations de Pencran. L'assemblée s'est clôturée par un apéritif et un buffet au restaurant "L'express Café".



USP - assemblée générale

Le 31 mai avait lieu l'assemblée générale de l'US Pencran.

Sportivement, le bilan est très positif : en seniors, l'équipe fanion se classe en milieu de tableau. L'équipe « B » finit également à une place honorable, et l'équipe « Loisirs » s'affirme de plus en plus dans son championnat. Au niveau des jeunes, les effectifs se maintiennent grâce notamment à l'investissement des encadrants.

A ce sujet, un appel est lancé pour la prochaine saison. Les jeunes joueurs de 6 ans et plus, désireux d'intégrer le club de foot, sont invités à se faire connaître. Pour continuer à animer les rendez-vous du mercredi et du samedi, les nouveaux bénévoles seront les bienvenus. L'assemblée était également l'occasion pour le bureau de tirer un coup de chapeau à Lionel BIAN qui, malgré la distance géographique liée à sa situation professionnelle, continue d'organiser et d'animer le rassemblement annuel U7-U8-U9.



Les Amis de la Colline

Le 22 mai a eu lieu la finale départementale de Tarot à Brélès. Seul représentant de Pencran, François Kerebel, a terminé 10^{ème}.

Le 23 mai, à l'inter-clubs de la Forest Landerneau, Pencran était représentée par 2 équipes aux dominos et 4 équipes à la pétanque. Aux dominos, l'équipe Deniel-Diverres a terminé 4^{ème} et à la pétanque, l'équipe Emily-Corre a remporté le tournoi et l'équipe Toularhoat-Clech a terminé 4^{ème}.

Le 24 mai, était organisée la traditionnelle sortie de Printemps. C'est par un temps maussade que nous avons pris le car direction Brest où nous avons rendez-vous avec le tramway à Thalès. Après un voyage de 37 minutes, nous faisant découvrir la ville de Brest et ses différents quartiers, nous sommes arrivés à Ikéa, point de rencontre avec le car pour aller déjeuner sur le port de commerce, au

restaurant « Les gens de la mer ». Après un très bon repas, nous sommes partis visiter le fort Mont Barey. Une fois sa visite terminée, nous avons été à la plage de Saint Anne du Portzic pour un moment de détente, avant de prendre le chemin du retour. Ce fut une agréable journée.

Le 29 mai, par un temps exécrable à Ploudaniel, 124 triplettes se sont affrontées pour la finale départementale de pétanque. L'équipe Emily-Corre-Grall a terminé 9^{ème} et l'équipe Bars-Eloire-Le Bras a terminé 38^{ème}. Félicitations à tous !



Le 6 juin, le dernier inter-clubs était organisé à Saint Thonan. Deux équipes aux dominos y ont participé : l'équipe Deniel-Diverres a terminé dans la moyenne, et le couple Tourbot a remporté le tournoi. A la pétanque, 3 équipes étaient engagées : l'équipe Jaffredou-Le Bris a gagné ses 4 parties, les équipes Rozec-Verbaudhe et Kermarrec-Grall ont gagné 2 parties.



VIE ASSOCIATIVE

APE / ECOLE - Kermesse et spectacle

La kermesse de l'école, dernier évènement de l'année, s'est déroulée avec succès. Nous remercions les parents qui sont venus nous aider ainsi que toutes les personnes qui ont participé aux manifestations tout au long de l'année, sans oublier les collectes de journaux.



Cela nous a permis de financer entièrement la location du Family.



Ainsi, les élèves ont pu présenter le magnifique spectacle de fin d'année à leurs parents. Un grand bravo et merci aux enseignants et leurs élèves !



Nous vous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 13 septembre 2013. Bonnes vacances à tous !

Ronde Finistérienne

Une étape de la Ronde Finistérienne a lieu le dimanche 21 juillet à Pencran.

Le club fait appel à des signaleurs bénévoles. Si vous êtes intéressés, contactez Yvon PINVIDIC au 06 07 40 32 43.

La Ronde Finistérienne 2013

CHALLENGE CADETS

- HENVIC : Dimanche 7 juillet
- PONT DE BUIS : Dimanche 14 juillet
- PENCRAN : Dimanche 21 juillet
- COATELAN/PLOUGONVEN : Samedi 27 juillet
- SAINT JACQUES GUICLAN : Dimanche 28 juillet
- PLEYBEN : Samedi 3 août
- SAINT EVARZEC : Dimanche 4 août
- LOCOÛNOLÉ : Samedi 10 août
- LANARVILY : Dimanche 11 août
- PLOUNÉOUR TREZ : Jeudi 15 août

Logos: Jardin Service, sofiomat, CMB, REMORQUES ROLLAND

Création d'un char pour le carnaval du 27 avril 2014

Les participants motivés, présents à la réunion du 17 juin dernier, ont fortement manifesté leur désir de fabriquer un char pour Pencran. En conséquence, un projet de Comité d'animation pourrait débiter avec les personnes suivantes : Christelle PHILIPPOT, Annie DRESEN, Daniel KERMARREC et Tony LE HIR. Le thème du char est déjà pressenti mais peut évoluer.

Yvon PINVIDIC soutient le projet en mettant à disposition, à Kermadec, un grand hangar clos, alimenté en électricité.

Marine COAJOU, directrice de l'ALSH de Pencran pourra faire participer les enfants dans la confection du char. Stéphanie SIMON, présidente de l'APE, verra pour impliquer les élèves de l'école au projet.

Enfin, Roseline EMILY fera les démarches administratives nécessaires à la création du comité d'animation.

Un stand sera ouvert au Forum des Associations le 7 septembre pour le recrutement des volontaires.

Renseignements : Roseline EMILY au 06 03 96 62 79 ou la mairie au 02 98 85 04 42 ou mairie@pencran.fr.

DIVERS / PETITES ANNONCES

Jeune fille de 18 ans, titulaire du BEP carrières sanitaire et sociale avec expérience, **cherche à faire du baby-sitting.**

Disponible dès maintenant, du lundi au dimanche, du matin au soir, même les nuits. Tél : 02 98 30 33 19.

Laure, assistante maternelle agréée, recherche enfant à garder

Je suis à la recherche d'un petit loulou à garder à temps plein dans ma maison à Pencran, au calme, jardin clos et grand espace de jeux. Très souple sur les horaires, je peux commencer **dès 5h du matin jusqu'à 22h, du lundi au vendredi.** Les loulous en couches lavables et encore allaités sont les bienvenus chez moi.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations au 06 81 68 15 97.

L'Ile aux Cheveux - RECTIFICATIF

Fanny vous informe que le salon de coiffure sera fermé pour congés d'été du lundi 29 juillet au lundi 19 août inclus. Bonnes vacances à tous. Tél. : 02 98 85 17 47.

EMPLOI

Rolland R&R, situé à Plouédern, recrute un **assistant contrôle à réception H/F** en CDD au sein du service qualité de mi-juin à mi-septembre 2013 et des **conducteurs de lignes H/F** en CDD au sein du service Production jusqu'à fin décembre 2013.

Merci d'expédier rapidement C.V. et lettre de motivation, par courrier ou email à l'adresse suivante : ROLLAND SAS, Service Ressources humaines - B.P. 809 PLOUEDERN - 29208 LANDERNEAU CEDEX. e-mail : cleguen@rolland.fr Site web : rr-icecream.fr

A louer à Pencran

MAISON hors lotissement, 4 chambres, grand séjour, salon avec cheminée, cuisine aménagée et équipée, grand sous-sol, chauffage fuel, terrain 450 m², quartier calme. DPE 129kWhEP/m²/an catégorie C (09/2009), isolation refaite en décembre 2010.

Disponible le 01/09/2013, loyer 680€/mois. Tél : 02 98 85 23 36 (heures de repas). mail : regine.pinvidic@wanadoo.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Petite histoire des Grandes Vacances

Sujet d'actualité depuis que le ministre a exprimé son souhait de raccourcir les congés d'été, « les grandes vacances » sont depuis la IV^{ème} République au cœur du débat éducatif.

A l'origine, les vacances rimaient avec les principales manifestations religieuses du catholicisme, à l'exception des grandes vacances qui étaient liées aux activités rurales.

En effet, dès 1231, le pape Grégoire II accordait des vacances pour les travaux agricoles. Ces vacances, qui ne devaient pas excéder un mois, portaient le nom bien significatif de « vendanges ». En réalité, chaque établissement, chaque école appliquait divers systèmes de vacances. L'ensemble des jours de congés scolaires indiscutablement ancré dans la vie religieuse suivait le calendrier des fêtes religieuses chrétiennes. Ces vacances avoisinaient 80 jours annuels. La Révolution et l'Empire édictèrent une réglementation unifiant les congés scolaires sur l'ensemble du territoire français.

Au cours du XIX^e siècle, les congés scolaires vont peu à peu grignoter le temps de présence à l'école. Ainsi, en 1800, les seules vacances accordées commençaient le 5 août, pour se terminer le 20 septembre. Ces vacances correspondaient à l'aide que les enfants devaient apporter lors des vendanges et de la moisson. Il faudra attendre 1860 pour que Napoléon III accorde 5 jours de vacances supplémentaires pour les fêtes de Pâques.

La III^e République uniformise les congés scolaires des premier et second degrés (écoles, collèges et lycées) par un arrêté en date du 11 février 1939 :

Toussaint	Noël et nouvel an	Mardi gras	Pâques	Grandes vacances
1 et 2 novembre	23 décembre au 2 janvier	Lundi, mardi, mercredi et jeudi ou uniquement le mardi suivant les circonstances	2 semaines	15 juillet au 30 septembre

Les moissons en 1950



Ces 10 semaines de congés accordées en été exauçaient les vœux des populations paysannes. En 1950, 49% de la population française exerçait encore une profession rurale. La moisson et les vendanges s'étaient étalées d'août à fin septembre et exigeaient la présence de nombreux bras, dont ceux des adolescents scolarisés.

Cependant, l'instauration des congés payés, la grande victoire du mouve-

ment ouvrier de 1936, bouleverse complètement la belle ordonnance du calendrier scolaire.

En effet, à partir de 1955, avec l'aisance économique accompagnant « les trente glorieuses », de très nombreuses familles salariées partent régulièrement en vacances dès le 1^{er} juillet, désorganisant l'agencement de la fin de l'année scolaire située entre le 1^{er} et le 15 juillet.

L'école doit suivre le mouvement amorcé. Dès 1960, la rentrée est avancée au 16 septembre et le début des grandes vacances est fixé au 28 juin en 1961. C'est alors que les grandes vacances atteignent leur maximum, 10 semaines de congé. La population agricole étant encore importante, et la petite paysannerie ayant toujours besoin de l'aide des adolescents, la circulaire fixant le calendrier scolaire

Les débuts de la société de consommation (dont le tourisme) dans les années 1960



de l'année 1960/1961 précise qu'il est prévu des autorisations d'absences entre les 15 et 30 septembre accordées par l'Inspecteur d'académie, sur demande des personnes responsables, aux

enfants ayant au moins douze ans qui sont occupés aux travaux agricoles (article 5, loi du 28 mars 1882), dans les départements viticoles compte tenu des travaux de vendanges (Circulaire du 19/09/1960).



Promenade scolaire de Pencran à la plage du Vougot à Plouguerneau au début des vacances scolaires en 1962



Depuis 1981, les vacances se déchristianisent. Les jours de congés liés au Mardi gras, deviennent

les vacances d'hiver, celles de Pâques prennent la dénomination de vacances de printemps.

Sous l'impulsion des mouvements pédagogiques qui exigent un rééquilibrage des vacances scolaires, « les grandes vacances » devenues « les vacances d'été » vont être amoindries (2 semaines de moins) au profit des vacances de la Toussaint, 10 jours accordés de la fin octobre au 2 novembre, et d'hiver, 2 semaines réparties entre février et mars suivant les académies. Les deux semaines de vacances de septembre disparaissent définitivement avec l'extinction de la petite paysannerie française.

Cette nouvelle répartition suggérée au temps du ministère d'Alain Savary (1981/1984), repris par Jack Lang (1992/1993), tient compte, non seulement de l'intérêt des élèves, de la disparition du travail aux champs des adolescents, mais aussi des intérêts subtilement liés au tourisme. En effet, les mois de juillet et d'août ne peuvent être entamés sans risques de protestation des corporations professionnelles ayant des activités touristiques d'été, d'où le maintien des 8 semaines de congés d'été. En outre, les vacances d'hiver, anciennement liées au Mardi gras, ont permis le développement des stations d'hiver.

En conclusion, « les grandes vacances » liées aux activités agricoles de la France du XIX^e siècle et de la première partie du XX^e siècle sont devenues « les vacances d'été » liées aux congés payés et aux activités touristiques depuis la seconde moitié du XX^e siècle et en ce début du XXI^e siècle. Cette évolution sémantique accompagne en ce domaine, comme en d'autres, une profonde transformation sociologique.

Source : Daniel Moatti : Chercheur associé au Laboratoire d'Anthropologie, Mémoire, Identité et Cognition sociale